



1847 : Décès de la grand-mère maternelle de Lavigerie, Rose Agnès Fourticot, à l'âge de 69 ans.

1879 : Lettre à Lavigerie annonçant le décès à 3 jours de distance des Pères Facy et Ruellan membre de la 2e caravane.

1892 : Lavigerie meurt à 1 heure du matin.

Testament spirituel du cardinal Lavigerie

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. Ceci est mon testament spirituel. Je le commence en déclarant, en présence de l'éternité qui va s'ouvrir devant moi, que je veux mourir dans les sentiments où j'ai toujours vécu, à savoir ceux d'une obéissance et d'un dévouement sans bornes au Saint-Siège apostolique et à notre Saint-Père le pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

J'ai toujours cru, je crois tout ce qu'ils enseignent et dans le sens où ils l'enseignent. J'ai toujours cru, je crois qu'en dehors du pape ou contre le pape, il n'y a et il ne peut y avoir dans l'Église que trouble, confusion, erreur et perte éternelle. Lui seul a été établi comme le fondement de l'unité et, par conséquent, de la vie, en tout ce qui tient au salut éternel.

J'ai l'insigne honneur d'appartenir de plus près au Saint-Siège apostolique par mon caractère de prêtre, d'évêque, et par mon titre de cardinal de la sainte Église romaine. Sans doute, ces honneurs, qui sont fort au-dessus de ma misère et de ma faiblesse, sont faits pour me confondre, en ce moment surtout où je songe à me présenter au tribunal de Dieu, mais je veux y voir un motif de reconnaissance et de fidélité d'autant plus grandes envers la chaire de Pierre et envers notre Saint-Père le pape, qui m'a comblé des marques de sa confiance et de sa bonté.

Je l'ai servi de mon mieux, tant que je l'ai pu. Ne pouvant plus rien maintenant, je prie Notre-Seigneur d'agréer le sacrifice que je lui fais de ma vie, et les souffrances qui accompagneront ma mort, pour la prolongation des jours précieux de Léon XIII et le triomphe de ses desseins magnanimes.

Avec le dévouement que je professe pour le Saint-Siège, je confonds celui que j'ai toujours eu pour la France chrétienne et pour les missions de l'Afrique à la tête desquelles je suis placé. La paix, la gloire, la vie même de la France sont étroitement liées à sa foi catholique et, par conséquent, à sa

fidélité envers le Saint-Siège. C'est surtout d'elle qu'on a pu dire à chacune des pages de son histoire : *Sacerdotium et regnum cum inter se consentiunt bene regitur mundus. Cum autem non concordant, non tantum parvae res non crescunt, sed etiam magnae miserabiliter dilabuntur.*

J'ai tout fait, dans la mesure de mes faibles forces et de mon intelligence, pour maintenir cette concorde si désirable. Je puis dire en vérité que j'en meurs, car la maladie qui me conduit au tombeau est la conséquence des fatigues surhumaines que je me suis imposées, l'été dernier, à Rome et à Paris, pour empêcher une rupture éclatante que tout semblait rendre inévitable. Et là, je travaillais encore plus, dans un sens, pour ma pauvre et chère patrie que pour l'Église. L'Église a, en effet, des assurances d'immortalité. Si elle est persécutée, supprimée même par la violence, elle transporte ailleurs son action bienfaisante et elle attend. Mais il n'en est pas ainsi de la France. Elle n'a d'autres promesses que celles que la Providence a faites aux nations de la terre. Elle a aussi les mêmes menaces : *Omne regnum contra se divisum desolabitur. Omnis civitas contra se divisa non stabit.*

Oh ! si je pouvais lui parler encore du fond de ma tombe ! Si je pouvais, avec ce désintéressement de toutes choses qui est le propre de la vie à venir, lui représenter une dernière fois, comme je l'ai fait souvent à ceux qui la gouvernent, ce qui peut lui donner la paix ! Je la vois avec une amère douleur descendre chaque jour du rang de puissance et d'honneur où l'avaient placée, dans le monde, la foi et les vertus de nos pères, la politique sage et persévérante de nos rois.

Je ne parle pas de son régime intérieur. Je ne me suis jamais mêlé à l'action et surtout aux passions des partis. Ma vie s'est écoulée presque tout entière au dehors, depuis que je suis à l'âge d'homme ; c'est là que j'ai pu juger de sa décadence, combien son nom est chaque jour moins respecté, sa voix moins écoutée, son influence moins grande. D'année en année, à mesure que l'abandon de ses traditions nationales c'est-à-dire de sa foi, de son respect pour la religion s'accroît, son soleil pâlit et j'en viens à entendre et à voir chaque jour les Français rougir devant l'étranger de leur propre patrie. C'est là ma plus grande et dernière douleur, celle qui donne à mes derniers jours et à mes dernières pensées une cruelle amertume.

La France va-t-elle donc finir ? Dieu va-t-il lui retirer la mission, qu'il lui avait confiée dans le monde, de défendre et de protéger d'une manière désintéressée la justice, la faiblesse, la vérité ? Ma prière suprême est que ce malheur



lui soit épargné ; mais qu'est la prière d'un homme devant la justice de Dieu ?

C'est à toi que je viens maintenant, ô ma chère Afrique. Je t'avais tout sacrifié il y a dix-sept ans, lorsque poussé par une force qui était visiblement celle de Dieu, j'ai tout quitté pour me vouer à ton service. Depuis, que de traverses, que de fatigues, que de peines ! Je ne les rappelle que pour pardonner et pour exprimer encore une fois mon invincible espérance de voir la portion de ce grand continent, qui a connu autrefois la religion chrétienne, revenir pleinement à la lumière et à la vérité, et celle qui est restée plongée dans la barbarie la plus affreuse, sortir de ses ténèbres et de sa mort.

C'est à cette œuvre que j'avais consacré ma vie. Mais qu'est-ce qu'une vie d'homme pour une semblable entreprise ? A peine ai-je pu ébaucher ce travail. Je n'ai été que la voix du désert appelant ceux qui doivent y tracer les voies à l'Évangile. Je meurs donc sans avoir pu faire autre chose pour toi que souffrir et par mes souffrances te préparer des apôtres.

Six ans après, lorsque le cardinal Lavigerie écrit ses dernières dispositions testamentaires, le 8 juin 1890, il ajoute :

J'ai consigné dans mon testament spirituel, mes sentiments et mes pensées relativement à mes devoirs et au jugement qui m'attend auprès de Dieu. Je me contente de répéter ici que je meurs plein de regret de mes fautes et de confiance dans la miséricorde divine et dans la protection maternelle de Marie que j'ai toujours tendrement aimée.

Je me recommande aussi aux prières de tous, et particulièrement à celles de mes fils spirituels, de mes prêtres, de mes missionnaires, de mes filles les Sœurs de nos diverses congrégations, surtout de celle que j'ai fondée.

